

## **L'IMMIGRATION CHINOISE EN AFRIQUE : LES RELATIONS SINO-AFRICAINES, ENTRAIDE OU EXPLOITATION ?**

Abdel-Madjid **DJENANE**\*

La présence de l'immigration chinoise en Afrique depuis le début des années 2000, le développement des relations commerciales et économiques, l'évolution vers des relations multilatérales entre les deux parties ne sont pas sans susciter quelques interrogations. Dès lors se pose la question de savoir si l'immigration chinoise en Afrique relève de l'esprit de solidarité et d'entraide qui anime les pays du Sud ou si, au contraire, elle dénote du passage d'un ancien pays sous-développé dans «la cour des grands» avec lesquels il serait rentré en compétition sur l'arène africaine?

### **1- QUELS SONT LES CHINOIS QUI IMMIGRENT EN AFRIQUE?**

Cette question tentera d'identifier les acteurs de l'immigration chinoise, leur mode d'immigration et l'évolution des effectifs. Mais qui pourrait donc avancer un chiffre exact sur l'effectif des migrants chinois en Afrique sans être appelé à le justifier? Les effectifs varient en effet, avec d'importants écarts, d'une source à une autre et sont peu actuels.

En 2006 par exemple, certains auteurs (Bradeloup, Hugon) avançaient le chiffre de 130000 Chinois alors que d'autres auteurs donnaient le chiffre de 500000 (Jeune Afrique, CEDEAO), chiffre repris par les «études africaines» pour l'année 2007. Un autre auteur (Laurent) avance le chiffre de 800 000 pour l'année 2008, dépassant largement les prévisions faites par Bobin et qui les situait à 600 000 pour l'année 2006 ; auteur prévoyant un triplement de cet effectif à l'horizon 2010. Combien sont-ils donc en Afrique est la question qui reste posée pour l'instant et que les statistiques que l'on prête aux institutions officielles chinoises sont loin d'éclairer : 78 000 en 2006 (CEDEAO, 2006) contre le chiffre de 500 000 dont 150 000

---

\* Economiste, Professeur, FSEG-UFAS. Sétif - Algérie

seulement titulaires d'un passeport chinois qu'il retient pour son propre compte.

Malgré les écarts constatés en matière de migrants chinois en Afrique, ce continent n'est pas cependant, -du moins il y a une dizaine d'années déjà-, leur destination préférée. Sur les 35 175 000 migrants chinois estimés en 1998, 81% vivaient en Asie, 14.5% en Amériques, 2.6% en Europe, 1.5% en Océanie et seulement 0.3% en Afrique. A cette dernière date, le nombre de Chinois vivant en Afrique, diaspora comprise, se serait élevé à 126 000 (Wikipedia).

La même difficulté d'estimer la population chinoise en Afrique se retrouve au niveau des pays africains. En Algérie, pour commencer par cet exemple, l'effectif des migrants chinois serait selon la presse algérienne plus de 30 000 au début de l'année 2010 (El Watan du 08/01/2010), de 25 000 au mois de juillet 2009 selon le Ministère du Travail et entre 25 000 et 50 000, voire 100 000 selon les médias étrangers (Arté et M6, 2007).

L'Algérie n'est pas pourtant le pays africain d'émigration historique ou la destination privilégiée des migrants chinois. Ces caractéristiques reviennent à l'Afrique du Sud et aux pays africains de l'Océan indien. Dans les pays sud-africains, où l'immigration chinoise remonte au 19<sup>ème</sup> siècle, l'effectif des chinois est estimé en 2004 à 300 000 dont la majorité est naturalisée. Par pays, c'est en Afrique du Sud que les Chinois sont plus présents: leur effectif était de 100 000 en 2007 contre 40 000 pour la Namibie et 2 700 pour la Zambie (Petit-Perrot, Marchés Tropicaux, 2007).

A Madagascar, leur nombre serait de 15 000. Dans l'Ile Maurice, ils seraient plus de 30 000 Mauriciens d'origine chinoise activant essentiellement dans les industries du textile et du sucre.

Dans le reste de l'Afrique, c'est dans la partie Ouest du Continent que les migrants chinois sont plus présents. Quoique les données chiffrées sont là aussi rares et contradictoires, on retiendra cependant que c'est à partir de l'Ile du Cap Vert que les migrants chinois, en provenance essentiellement d'Europe du Sud (France, Italie et Espagne), ont rejoint le continent pour s'installer au Sénégal, en Guinée, au Maroc, etc. (Bradeloup et Bertancello, 2006). A proprement parler, exceptés les cinq pays africains qui n'entretiennent pas de relations diplomatiques avec la Chine (Burkina Faso, Gambie, Malawi, Swaziland et Sao Tomé-et-Principe), les migrants chinois sont présents en grand ou en petit nombre dans les 49 autres pays

africains. Toutefois cette immigration semble suivre le mouvement de l'investissement public et l'investissement direct chinois en Afrique. Pour cela, cette migration se concentre en 2007 dans six à sept pays qui sont l'Afrique du Sud (300 000), le Nigéria (50 000), l'Algérie (30 à 50 000), le Soudan (20 à 50 000), l'Angola (30 000), la RD du Congo (10 000) et l'Éthiopie (5 à 7 000) (Hugon, 2010).

Pour clore enfin ce paragraphe, on soulignera que plusieurs qualificatifs sont utilisés par les auteurs pour tenter de caractériser les migrants chinois en Afrique. Certains utilisent les catégories socioprofessionnelles et distinguent alors «les diplomates», «des entrepreneurs» et personnels dirigeants des entreprises publiques et les «ouvriers» (Petit-Perrot, 2007). D'autres, probablement des militants des Droits de l'Homme, distinguent les migrants «volontaires» de «la main-d'œuvre corvéable à merci» ou «prisonniers» (Braud, 2005, Akindes, 2008). Enfin, une troisième classification distingue «les migrants légaux» des «migrants clandestins». Toutefois, aucune de ces classifications ne s'aventure à donner une répartition, aussi approximative soit-elle, des migrants chinois selon les groupes qu'elles proposent.

Comme on vient de le voir plus haut, il y a véritable inflation autour des chiffres relatifs à la migration chinoise en Afrique. D'où vient donc cette difficulté à estimer avec un minimum de précision la communauté chinoise en Afrique?

Tout d'abord, l'inflation du chiffre est à relier au dynamisme des relations qui ont caractérisé l'Afrique et la Chine durant les dix dernières années. Bien que les migrations chinoises en Afrique remontent au 19<sup>ème</sup> siècle, au temps de la traite des coolies, lorsque les migrants chinois étaient employés dans les mines de l'Afrique du Sud ou les plantations sucrières de l'Océan indien (Atlas ouest africain, 2009), c'est seulement durant la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle et la première décennie du 21<sup>ème</sup> siècle que ces relations vont connaître un développement régulier et même intense. De 1950 à 2010, on distingue en effet trois principales étapes, soit de 1950 à 1970, une phase de solidarité entre la Chine et les pays africains venant d'accéder à leur indépendance et une phase ayant vu la formation de cadres africains en Chine, de 1970 à 2000, phase marquée par la présence chinoise en Afrique à travers la coopération et le commerce et enfin de 2000 à nos jours, qui est la phase de développement des IDE chinois en Afrique (Cros, 2006). Cette dernière étape, connue au plan africain par un «recul» relatif des sociétés occidentales,

américaines et européennes, est marquée par l'offensive chinoise multiforme en Afrique qui fait suite au concept d' « émergence pacifique de la Chine » (Shaopeng, 2007) élaboré par les dirigeants chinois en 2003. C'est en 2000 que commence la série des forums de coopération sino-africains dont l'effectif s'est élevé à 2010 à quatre réunissant successivement et en alternance entre Pékin et l'Afrique la quasi, sinon la totalité des pays africains. L'offensive diplomatique chinoise en Afrique est accompagnée par l'effort d'implantation durable de cette puissance sur le continent africain, grâce à l'organisation du continent en cinq grandes zones d'influence ou zones de coopération économique et commerciale (Guangdong-Nigéria, zone franche Lekky à Lagos (Nigéria), Zambie-Chine, Egypte-Suez et Parc Industriel Orient en Ethiopie) que viennent confortées les relations culturelles de plus en plus denses.

Le développement de l'émigration chinoise en Afrique est ensuite à expliquer par le développement exponentiel des relations commerciales entre les deux entités, ce qui nécessite de plus en plus de bras pour mettre en œuvre cette grosse entreprise. En effet, les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique ont été multipliés par 50 entre 1980 et 2005, pour atteindre à cette dernière date 40 milliards \$ et 106,8 milliards \$ en 2008: diplomates, entrepreneurs, commerçants et ouvriers chinois des deux sexes et généralement jeunes sont les acteurs de cette prospérité, même s'ils ne représentent au total que 0.36% de la diaspora chinoise vivant à l'étranger.

La politique migratoire chinoise se caractérise à ce niveau par le lien étroit qu'elle fait entre le développement des relations économiques et commerciales d'une part et la migration humaine d'autre part. Deux indices permettent de montrer cela. Le premier est que les migrants chinois sont de loin, comme évoqué plus haut, plus nombreux dans les pays où l'aide publique et l'investissement direct chinois sont les plus importants. Quoique la Chine entretienne des relations économiques et commerciales avec 49 sur les 54 pays africains, ses investissements directs et son aide publique se concentrent sur un petit groupe de pays. En 2008, six pays africains, à savoir l'Algérie, l'Egypte, le Soudan, le Nigéria, l'Angola et l'Afrique du Sud, représentaient les 2/3 des échanges sino-africains alors que 20 autres pays d'Afrique n'assuraient que 1,7% du commerce bilatéral (Le Monde, 20/05/2008). Trois pays africains: le Nigéria, l'Afrique du Sud et le Soudan totalisent à eux seuls plus de la moitié (52.3%) du

stock d'ID chinois en Afrique. Si on ajoute à cette courte liste l'Algérie, ce sont près des 2/3 (64.2%) que se partagent ces quatre pays (Pairault, 2009).

Le second indice qui atteste du lien étroit entre les relations économiques et commerciales d'une part et la concentration de la migration chinoise d'autre part est due au fait que l'aide publique octroyée par l'Etat chinois aux pays africains est une aide liée, c'est-à-dire que les infrastructures auxquelles est destinée cette aide sont réalisées par les entreprises chinoises elles-mêmes qui emploient peu ou pas du tout de main d'œuvre africaine (H.B, 2007). Il s'agit donc d'une aide de conquête des marchés africains. Dans le domaine commercial, c'est-à-dire dans celui de la vente des produits chinois, ce sont les Chinois eux-mêmes qui s'en occupent de plus en plus. Partout dans les pays africains, il est signalé des commerçants chinois, voire des Chinatown ou même encore «des commerçants ambulants» dans les principales capitales africaines (Deutchoua, 2007).

## 2- POURQUOI IMMIGRENT-ILS EN AFRIQUE ?

Deux séries de causes permettent d'apporter un éclaircissement sur cette question. Les causes internes illuminent sur la modernisation, entendue comme mécanisation de l'agriculture chinoise et donc sur l'exode rural et sur la recherche de débouchés extérieurs pour la main d'œuvre en surplus. Les causes externes renseignent sur le souci d'approvisionner l'industrie chinoise en matières premières dont le pétrole et les minerais.

Quoique l'émigration chinoise vers les pays d'Afrique remonte aux temps lointains, c'est à partir des années 1980 qu'elle va connaître un développement important dont nous tenterons d'identifier dans les paragraphes qui suivent les principales causes.

Du onzième au quinzième siècle d'intenses échanges commerciaux assurés par des caravaniers tant musulmans que chinois se développent notamment entre l'Afrique de l'Est et du Nord et la Chine (de Dianoux, 1977). Mais ce n'est que tardivement, au 19<sup>ème</sup> siècle, avec le développement des plantations sucrières dans les îles Mascareignes, et la découverte des mines d'or en Afrique du Sud, que les colons européens, confrontés à l'abolition de l'esclavage, firent venir en masse des ouvriers de Chine (Anonyme, 2005).

Plus proche de nous, dans les années quatre-vingt, la Chine, après s'être renfermée sur elle-même durant une vingtaine d'années, se lance dans la mondialisation. La modernisation de son économie au sens large se solde alors par deux principaux phénomènes: d'une part, trouver des débouchés aux produits manufacturés et approvisionner l'économie en matières premières, particulièrement en pétrole et en minerais et d'autre part, faire face au chômage induit par la modernisation des structures agraires et la restructuration industrielle. L'émigration vers les pays d'Afrique notamment peut être envisagée comme une solution durable à cette double contrainte.

Avec 1.3 milliards de personnes, la Chine accueille chaque mois 1 million de naissances et 15 millions de demandeurs d'emploi arrivent annuellement sur le marché du travail. A cela s'ajoutent 5 à 7 millions de travailleurs ruraux migrants que le secteur agricole n'occupe que partiellement. Ils seraient actuellement 50 millions à être dans cette situation, même si 200 millions environ de travailleurs issus de la main d'œuvre rurale ont déjà été transférés dans des secteurs non agricoles (Wikipedia, 2010).

Ces chiffres extravagants ne laissent pas pour autant entendre l'existence d'un fort taux de chômage ou une pauvreté chronique de la population. Bien au contraire, la Chine compte parmi les pays au monde qui ont un taux de chômage des plus bas (4% contre 10.2% aux USA), une population pauvre ne représentant qu'une infime partie de la population totale (2.3% contre 13.2% aux USA) et voit son revenu par tête d'habitant augmenter dans le temps (500 \$ PPA en 1980, 2 500 en 1995 et 8 000 en 2005)<sup>1</sup>. On peut donc affirmer que ce n'est pas la situation sociale interne de la population qui pousse à l'émigration mais plus le besoin de trouver de nouveaux débouchés pour les produits fabriqués dans les «zones économiques spéciales» vouées aux firmes multinationales ainsi que leur approvisionnement en matières premières, notamment en pétrole et en minerais. C'est sous cet angle que sera analysée l'émigration chinoise en Afrique.

L'intérêt que porte la Chine aux pays africains est lié avant tout au pétrole et est déjà ancien d'une vingtaine d'années. C'est à la suite de

---

<sup>1</sup> Cette forte croissance du revenu par tête d'habitant ne doit pas cependant cacher quelques réalités de l'inégale répartition de la richesse nationale entre Chinois (se conférer à Thierry Pairault : Petite introduction à l'économie de la Chine, 2008 ; [www.books.google.com](http://www.books.google.com)).

la Guerre du Golfe qui confirme la politique d'«*energy containment*» menée par les Etats-Unis que l'influence chinoise sur la région du Moyen Orient commence à chuter. Ses importations de pétrole de cette région dans ses importations totales de pétrole sont passées de 53% en 1996 à 46.2% en 1999. Pour contrer la stratégie américaine, la Chine opte pour une diversification de ses sources d'approvisionnement extérieures en pétrole notamment à partir de la Russie, de l'Asie centrale et de l'Afrique.

Avant de devenir un pays qui inquiète de plus en plus les intérêts occidentaux en Afrique, la Chine a du se contenter de nouer des relations avec les « pays africains à risque », à l'instar de l'Angola qui était jusqu'en 1992 l'unique fournisseur africain de pétrole pour la Chine, du Soudan avec lequel elle crée en 1997 une joint-venture pour prospecter, exploiter et mettre en place des oléoducs dans le bassin du Muglad, dans le sud du Soudan ( Jiang, 2004), du Congo, du Nigéria, de l'Afrique du Sud, de l'Egypte et depuis quelques années déjà de l'Algérie, de la Guinée Equatoriale, du Niger, de la Côte d'Ivoire, de la Lybie, du Tchad, de la Mauritanie, du Cameroun, du Ghana... Entre 2004 et 2007, la Chine avait signé plus de quarante accords pétroliers avec les Etats africains. En 2000, l'Afrique représentait 25% des importations chinoises de pétrole à l'étranger et ce taux s'élève à 28% en 2007 et à plus de 33% en 2009. Le pétrole représente 70% environ des importations totales de la Chine de ce continent.

La Chine importe également des pays d'Afrique des minerais et «là aussi les sociétés chinoises se sont installées dans les pays et secteurs délaissés par les sociétés occidentales» (Braud, 2005). Les minerais importés sont le cuivre, le cobalt, le charbon, la bauxite, la manganèse, le niobium, l'uranium ainsi que le bois. Ces minerais sont importés soit en l'état soit accompagnés parfois d'implantation d'usines pour la transformation de la matière première : Zambie (cuivre), Guinée (aluminium), Soudan (pétrochimie, centrales électriques, centrales hydrauliques), Madagascar, Mozambique et Djibouti (télécommunications), Zimbabwe (aviation), Afrique du Sud (nucléaire), etc. On estime en 2010 qu'un millier d'entreprises chinoises dont un quart de compagnies privées sont présentes dans l'ensemble pays africains.

En 2005, les importations chinoises en provenance d'Afrique se structuraient comme suit: pétrole (71%), métaux (13%), coton (3%) pierres précieuses (3%), bois (2%), autres (8%).

Les sociétés chinoises interviennent également dans le secteur du bâtiment et travaux publics et les réalisations comptabilisées au profit de l'immigration chinoise sont fort nombreuses et diversifiées : infrastructures routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires et hydrauliques. En Algérie par exemple, il a été enregistré à fin 2008 quelque 567 sociétés chinoises dont 220 d'import-export, 164 de production et le reste actives dans les secteurs des services et métiers. Dans le secteur du BTP ces sociétés détiendraient 80% environ du marché (Jeune Afrique, 01/2010).

En contrepartie des importations du continent africain, devenues depuis 2008 largement supérieures en valeur aux exportations vers le continent, la Chine y trouve des débouchés pour nombre de ses produits manufacturés tels que les textiles, les chaussures, le petit matériel, les jouets, les motocyclettes et, de plus en plus, les pièces de rechange et véhicules lourds et légers. D'une manière générale, les exportations de ce pays vers le continent africain présentent la structure suivante: textiles (16%), vêtements et chaussures (14%), véhicules de transport (8%), équipement de télécommunication (8%), appareils électriques (7%), équipement industriel (5%), autres (42%).

Echanges commerciaux en croissance qui ont atteint 106.8 milliards \$ en 2008, ils sont 2 fois plus importants qu'en 2006 et 10 fois plus qu'en 2000. La balance commerciale est en défaveur de la Chine.

Voilà donc résumées les causes internes et externes qui poussent au développement de la migration chinoise en direction des pays africains. Il reste à présent si cette migration est avantageuse ou non au continent africain.

### **3- L'IMMIGRATION CHINOISE EN AFRIQUE RELEVE-T-ELLE DE L'ESPRIT DE COOPERATION SUD-SUD OU S'AGIT-IL D'UNE AUTRE FORME DE DOMINATION ?**

Cette question tentera de savoir si la Chine supplante les anciens partenaires de l'Afrique en leur empruntant leurs outils ou si elle développe au contraire de nouveaux outils qui sont en passe de fonder une coopération entre pays du Sud. Deux courants de pensées se partagent la réflexion en matière de nature des relations qui unissent ou dissocient l'Etat chinois des Etats africains.

Le premier courant, occidental-centriste, ne voit dans les relations que tisse la Chine avec l'Afrique, que des rapports de domination et

d'exploitation. Deux principaux arguments sont alors globalement évoqués, à savoir :

- La division du travail qui est en train de s'opérer entre la Chine et les pays africains, voire avec l'Afrique toute entière est du type classique, sinon néocoloniale : échange de produits manufacturés contre matières premières. A cet effet, les adeptes de ce courant ne cessent de souligner que les échanges qui se font entre l'Afrique et la Chine augmentent et conservant la même nature dans le temps. Entre 1998 et 2005, les importations chinoises de pétrole africain sont passées de 100 000 à 900 000 barils/jour alors que les importations pétrolières totales de la Chine n'ont été multipliées que par 3.5 durant la même phase et le pétrole représente les 7/10 de ses importations totales d'Afrique. Mais ne faudrait-il pas souligner ici que cette observation, confortée par le chiffre, ne rend pas compte des relations qu'entretient l'Afrique avec ses autres partenaires, particulièrement les partenaires historiques. Ces relations sont elles donc différentes ou sont elles au contraire un moule que tout nouveau partenaire est obligé d'appliquer, en attendant d'innover dans ce domaine? En outre, ne faudrait-il pas souligner que la concurrence chinoise que dénoncent les partisans de ce courant ne touche pas que les pays africains mais que « l'accroissement rapide des capacités de production chinoise dans de nombreux secteurs a fait naître des déséquilibres internationaux générant destructions d'emplois et déficits commerciaux en Europe, au Japon, aux Etats-Unis... » (Sénat français, 2006).
- Le second argument est sociopolitique et évoque le peu, sinon l'absence de droits de l'homme à laquelle sont confrontés aussi bien les travailleurs immigrés chinois que les travailleurs africains employés par les sociétés chinoises ainsi que les malversations auxquelles se livreraient chefs d'entreprises chinois et gouvernements africains. Plusieurs auteurs signalent au sujet des ouvriers chinois en Afrique, la présence parmi eux de prisonniers de droit commun le déni de droits de grève, la pratique de bas salaires, les mauvaises conditions et longues journées de travail, la pratique de la corruption et du dumping pour l'octroi des marchés, etc. En fait, tout laisse croire que l'on serait rentré avec l'arrivée des compagnies chinoises en Afrique dans une phase d'esclavagisme moderne. Mais là aussi, doit-on

taire l'héritage colonial ou considérer que la « mauvaise gouvernance » à laquelle serait associé nombre de pays africains n'est dénoncée que lorsque des intérêts particuliers sont mis en cause ?

Le deuxième courant, adeptes du « *libéralisme économique et de l'autoritarisme politique de la Chine* », analyse les relations sino-africaines sous l'angle historique et de la solidarité entre pays du tiers-monde. Leurs principaux arguments sont le respect du « principe de non ingérence » qui fonde le mouvement de non-alignement et que met de l'avant la Chine contrairement aux « conditionnalités économiques et politiques » imposées par les pays occidentaux et l'application du principe de solidarité qui anime ces mêmes pays du non-alignement. C'est au nom de ce dernier principe que la Chine serait en aide à plusieurs pays africains marginalisés à une époque donnée sur le plan international (Cissé, 2004). Plusieurs arguments sont également avancés par les adeptes de ce courant de réflexion qui voient dans les relations sino-africaines un nouveau modèle de coopération et d'entraide entre pays du Tiers-monde.

Tout d'abord, il est relevé que l'intervention de la Chine en Afrique ne se limite pas à la dynamique des seuls échanges commerciaux. Non sans rappeler les relations qui se sont tissées entre la Chine et les pays africains depuis la Conférence de Bandoeng en 1955, les auteurs de l'Atlas de l'Ouest africain relèvent que de 1979 à 2002 l'Afrique est devenue la troisième destination des IDE chinois dans le monde, même si le montant de ces IDE fût très modeste (818 millions \$, ce qui ne représente que 8.75% du montant total des IDE chinois à travers le monde), voire marginal si on le compare aux IDE totaux dans le continent africain durant la même période (0.7%). La Chine semble toutefois rattraper le retard dans ce domaine, puisque durant la seule année 2007, elle avait investi plus de 9 milliards \$ alors que la Banque Mondiale s'est avérée incapable d'y injecter plus de 2.5 milliards \$. Mieux encore, la dernière conférence sino-africaine projette de porter l'investissement chinois en Afrique à 100 milliards \$ en 2020 contre 12 milliards \$ seulement en 2006. Ces investissements sont réalisés par un millier d'entreprises dont un quart environ de sociétés privées activant dans tous les secteurs de la vie économique.

Aux investissements directs, s'ajoutent les aides publiques au développement des pays africains. Quoique se présentant sous forme

d'aide aux entreprises chinoises pour s'implanter en Afrique, ici elles contribuent à la réalisation d'infrastructures de base (routes, voies ferroviaires, structures de santé, écoles et centres de formation) combien utiles pour le continent: de 2000 à 2006, les sociétés du BTP chinoises ont signé des accords pour construire en Afrique plus de 6000 km de routes nationales, 3000 km de voies ferrées et des bâtiments de toutes sortes (hôpitaux, stades, écoles).

Dans le domaine financier, l'apport de la Chine aux pays africains se décline aussi bien dans l'annulation de la dette des pays les plus pauvres (10 milliard \$ de 2000 à 2009) que dans l'implantation de banques commerciales qui prêtent sans intérêt ou à taux très faibles; suppression des taxes (pour promouvoir l'exportation de produits africains vers la Chine, il a été récemment décidé de porter de 190 à 400 le nombre de produits africains exemptés de taxes d'importation et bénéficiant d'un tarif douanier 0), mise en place d'un fonds d'aide au développement doté en 2007 de 1 milliard \$ et ayant reçu en 2008 3milliards \$, puis 5 milliards \$ à l'avenir.

Enfin, il y a lieu de compléter ce tableau par l'aide qu'apporte la Chine aux pays africains dans le domaine de la coopération technique qui a été le secteur pionnier d'échange entre eux : entre 2007 et 2009, il a été formé quelque 15 000 cadres africains en Chine.

### CONCLUSION

Au terme de cet exposé, force est de constater que les relations tissées durant les cinquante dernières années entre les pays africains et la Chine commencent à dessiner les contours de ce que l'on pourrait bientôt qualifier de modèle de développement sino-africain. Celui-ci repose, ainsi que l'ont relevé plusieurs analystes et spécialistes de ce qu'ils appellent la «Chinafrique», sur plusieurs piliers qu'il convient d'énumérer.

Tout d'abord, les relations que tisse l'Afrique avec la Chine ne sont pas que des relations commerciales, réduites au seul échange de matières premières brutes contre produits manufacturés ; des efforts d'implantation d'industries de transformation et de montage sont perceptibles dont nombre de pays (industrie textile au Ghana et au Bénin, télécommunications au Nigéria et au Zimbabwe, aviation au Zimbabwe, industries de transformation des minerais (Zambie, Guinée et Soudan, motocyclettes en Guinée Equatoriale, industrie nucléaire

en Afrique du Sud) (Braud, 2005). Ce sont ici les indices précurseurs de la stratégie de remontée des filières industrielles, absence ayant caractérisé les politiques industrielles africaines jusque là.

Ensuite, on ne peut penser, à chaque fois que l'on évoque le nom de la Chine, au pillage des ressources du continent africain par cette puissance émergente. «*La présence chinoise en Afrique est à nuancer*» (Lafargue, 2009) puisque la Chine ne figure pas parmi les principaux acheteurs de minerais et d'hydrocarbures de l'Afrique. Le premier acheteur de pétrole africain est l'Union européenne et que si on retient la date de 2000 comme décisive dans les relations entre l'Afrique et la Chine, c'est précisément à partir de cette date que l'on assiste à l'amélioration du PNB de plusieurs pays africains (Angola : 573%, Afrique du Sud: 112.6%, Mozambique: 83%, etc.). Il reste alors à savoir si les importations de produits manufacturés chinois concurrencent réellement les produits africains de même nature, qui réellement n'existent pas ou s'ils permettent à de larges franges de la population de consommer à moindre prix? Ceci est également vrai pour les populations pauvres des pays développés.

Troisièmement, on est en droit de penser à une évolution rapide des relations bilatérales vers des relations multilatérales qui, elles sont pourvoyeuses, d'une stratégie plus globale, d'une stratégie qui ne sera pas pensée et mise en place par la seule Chine et les pays concernés individuellement mais par la totalité des pays. Les quatre Forums de Coopération Chine-Afrique (FOCCA) organisés en alternance entre la Chine et l'Afrique depuis 2000 se soldent à chaque fois par un engagement plus important des deux parties dans la résolution des problèmes fondamentaux auxquels l'une et l'autre sont structurellement confrontées: le stock des investissements directs chinois en Afrique s'élèverait en 2010 selon les promesses faites lors du dernier FOCCA à 100 milliards \$ et toucherait même le secteur de l'agriculture.

C'est grâce à la présence chinoise que l'Afrique est devenue désormais un continent convoité alors qu'elle a été des décennies durant marginalisée.

## Références bibliographiques

- Anonyme**, 2010. "Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest", [www.atlas.ouestafrique.org](http://www.atlas.ouestafrique.org).
- Anonyme**, 2010. "Le monde appartient à la Chine, nous ne faisons qu'y vivre", in *newsweek*, 12/03/2010, [www.tempsreel.nouvelobs.com](http://www.tempsreel.nouvelobs.com)
- Bobin F. & Belot L.**, 2006. Afrique, nouvel horizon chinois, in *Le Monde*. du 10/12/2006 [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)
- Bradeloups S., & Bertoncello B.**, 2006. La migration chinoise en Afrique : accélérateur du développement ou «sanglot de l'homme noir»? in [www.cairn.info/article.php](http://www.cairn.info/article.php).
- Braud P.A.**, 2005. Anatomie d'une nouvelle stratégie chinoise, oct.2005, [www.iss.europa.e.u](http://www.iss.europa.e.u)
- Chaponnière J-R.**, 2006. "Les échanges entre la Chine et l'Afrique". Situation actuelle, perspectives et sources pour l'analyse, in [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- Chung-Lian J.**, 2004. "La Chine, le pétrole et l'Afrique" in [www.geopolitis.net](http://www.geopolitis.net)
- Cros M-F.**, 2006. "Le nouvel ordre chinois en Afrique2006, in *La Conscience*, 26/04/2006, [www.laconscience.com](http://www.laconscience.com).
- Dosse Stella A.**, 2007. "L'empire du milieu étend son influence sur les états africains", 30/09/2007, [www.africatime.com](http://www.africatime.com)
- H.B.**, 2007. "La Chine en Afrique : invasion ou effet d'optique?" 2007. HEC eurasia Institute, [www.hec.fr](http://www.hec.fr)
- Harbulot C.**, 2007. "*Crise du Darfour : indice révélateur de la politique d'accroissement de puissance de la Chine en Afrique*", déc.2007, [www.infoguerre.fr](http://www.infoguerre.fr)
- Lafargue F.**, 2009. "La chine en Afrique : une réalité à nuancer". 10/08/2009, [www.diploweb.com](http://www.diploweb.com).
- Martin D.**, 2009. "Afrique: de la décolonisation gaulliste à la présence chinoise", 16/02/2009, [www.nationspresse.info](http://www.nationspresse.info).
- Mbaye C.**, 2005. "L'affirmation d'une stratégie de puissance: la politique africaine de la Chine", [www.diploweb.com](http://www.diploweb.com).
- Pairault T.**, 2009. "*La chine entre investissement entrant et investissement sortant*", in *XXV journées de développement de l'Association Tiers-Monde*, Luxembourg, 3,4 et 5 mai 2009, [www.pairault.fr](http://www.pairault.fr)
- Paone V.**, 2007. "L'influence de la Chine en Afrique; Une alternative au post-colonialisme", [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr).
- Petit-Perrot C.**, 2007. "Migrations. Communauté chinoise d'Afrique australe : Face à une méfiance croissante", in *Marchés tropicaux et méditerranéens*, 02/03/2007, [www.marches-tropicaux.com](http://www.marches-tropicaux.com)
- Richer P.**, 2007. "La Chine en Afrique", in *revue Esprit*, déc., [www.esprit.presse.fr](http://www.esprit.presse.fr).

**Samir A.**, 2010 "L'Afrique a connu 50 ans de retard avec une part importante des classes dirigeantes", 15/03/2010, [www.senegaltribune.com](http://www.senegaltribune.com)  
**Shaopeng G.**, 2007. "La Chine dans le monde", in [www.société-de-stratégie.asso.fr](http://www.société-de-stratégie.asso.fr).